

Sijon, 2 avril 1895.

Bon bon cha ami,

Il m'est bien difficile de faire autre chose que vous remercier de m'avoir mis au nombre des privilégiés destinataires de vos petites cartes, si affectueuses, et si imprégnées de votre vie d'occasion, qui nous arrivent en messagers de tout ce que nous désirons savoir et donner de vous. Toutefois, je suis bien tenté de mêler à mes remerciements une pointe de gonflement affectueux. La je crains que vous ne dépassiez les limites de la correspondance permise, ou du moins que vous n'interprétiez l'ordonnance de votre docteur à ce sujet avec une largeur excessive. J'aime mieux insister sur le grand plaisir que m'a fait votre souvenir : mais je vous prie de ne pas vous voir lié par ce précédent et de me traiter en bon ami, c'est-à-dire sans façon, puisqu'au moins bien vous avez assez à qui réserver les petits soins de régime qu'on vous permet et que, pour moi, je serai tout au plus heureux de penser que je ne suis cause d'aucune

infatigable au repos absolu qui vous est recommandé.

Le job. temps dont nous jouissons depuis deux jours, et qui nous vient de C^o est, si vrai, me fait espérer que vous allez pouvoir avec grand profit vous donner de l'air aux environs de Genève et compléter ainsi la base impression que vous fait le séjour de cette ville si intéressante et si suggestive. Comment n'avez-vous pas dans chaque province de notre France, un centre de ce genre qui ait sa vie propre et la répande autour de soi, au lieu de contrefaire Paris et de n'en tirer le plus souvent que des idées déformées et, en tout cas, fautes. Je sais bien que chacun le sent. Mais contre ce préjugé de la capitale, toute lutte est rendue vaine par les inconvénients de chacun, les modes et les habitudes dont on ne sait pas ou dont on ne veut pas se dégager. Peut-être nous rappelleriez-vous de Suisse une recette de décentralisation pratique, un procédé qui rende la vie provinciale indépendante et lui fasse trouver sa fécondité en elle-même. Le serait précieux.

Nous voici à la veille que des journaux au sein même de la discussion définitive des réformes de la Haute et du bas de la loi. Je ne sais si l'on avait prévu l'opposition que l'annonce

des projets a suscitée dans les deux organes qui ont à peu près toute la clientèle universitaire, les débats, et le temps. Mais la contradiction publique par ces journaux a eu ce bon côté de faire connaître les motifs et la nécessité même de la réforme, surtout par la lettre si autorisée et si précise de M. Bagnon aux D^s de la Haute. Peut-être cette lettre empêcherait-elle la publication, au moins intégrale de la réplique dirigée dans le même sens que est excellent. Deslarches s'était empressé de rédiger dimanche à votre instigation, si vrai. Je le regretterais fort pour ma part. Car il serait bon que l'on sût que les Facultés de droit sont, en général, favorables à l'essentiel de la réforme. Il y a bien pourtant quelques critiques à faire dans le détail de ce qui a été annoncé. Et je tiens pour ma part que le projet publié au centre un peu trop la session des deux parties, en éliminant à peu près l'élément juridique de la sphère des sciences politiques. Peut-être d'ailleurs l'étendue de celles-ci permettrait-elle d'y trouver de quoi remédier à cette opposition qui, absolue, éloignée et finissant par empêcher la pénétration réciproque que l'on sent bien nécessaire, entre les deux domaines.

Tout dépendra de l'application. Mais le système
paraît conçu d'un façon assez simple
pour qu'il se prête facilement aux
améliorations que l'expérience suggérera.

Au milieu de tout cela j'ai senti
que l'heure me presse. En ce jour
j'ai écrit cette lettre à la poste et me
rendant à St. Bénigne pour y entendre
l'oratoire de M. Ch. Faisol. C'est la
seule chose que j'ai pu faire. Et j'ai
le plus souvent pour me dégage de
l'ambition du voyage que j'ai
fait depuis ce matin. Ma femme
me descend dans la Nièvre à la
grande joie de sa famille y va
la semaine prochaine.
Mais bien que j'ai voulu aller à
Louvain, j'ai compté pas quitter Dijon
avant le mardi saint. En ce jour on
conscience une promesse de deux
avants pour la Revue burgundienne. (1)
si j'ai écrit cette lettre après l'usage
j'ai vu pas où d'être exact et
l'acquiesce - Adieu à l'ami ne
nous reverrez qu'en pleine santé. Et jusqu'à
vous dire à votre destination jusqu'au 15
en l'honneur. J'espère me revoir à
Salaire et reviens me voir dans
dans un affectueux poignée de main. Fr. Geny

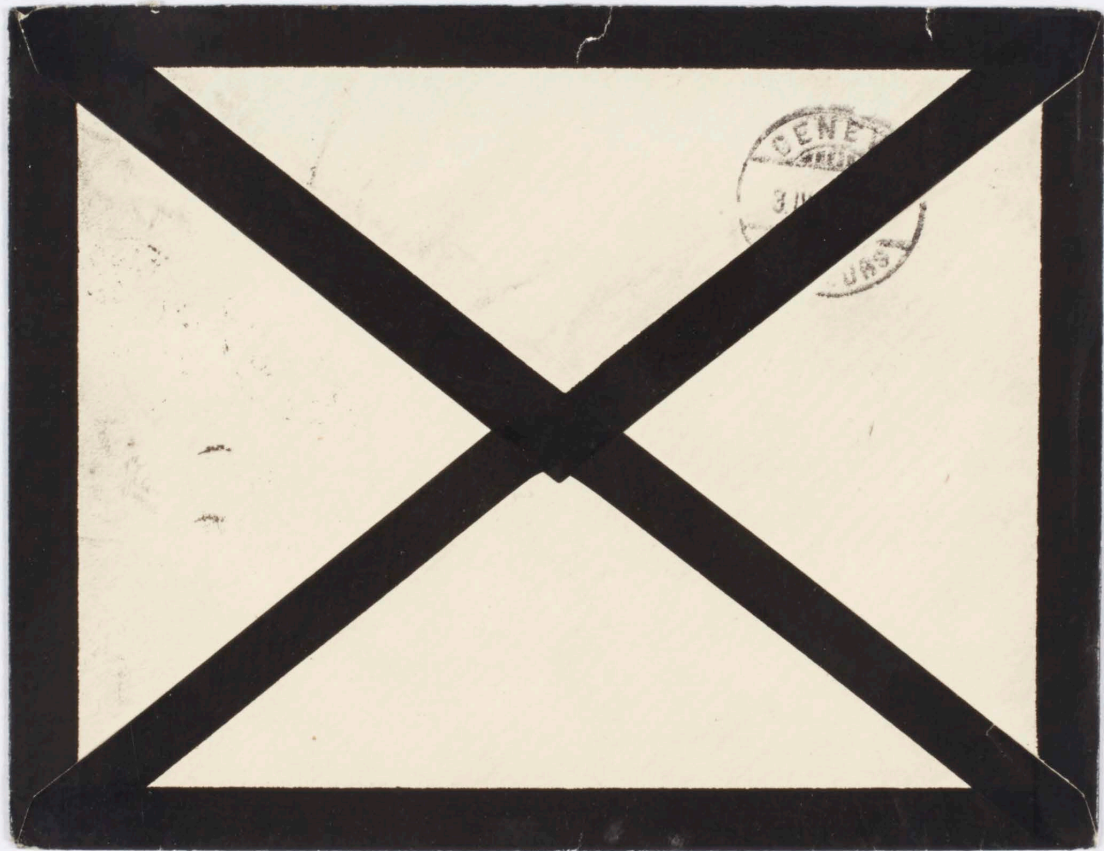
7¹¹



Monsieur Raymond Lailler,
Professeur à la Faculté de droit de Dijon
7. Rond-point de Plain-Palais,

Suisse.

Genève.



GENEVE
31
URST